

ARCHIVES NATIONALES PIERREFITTE-SUR-SEINE Journée d'étude du 9 octobre 2014

Les Archives nationales organisent une journée d'étude destinée à croiser les sources écrites, sonores et visuelles de l'Audiovisuel public et privé, en collaboration avec le Laboratoire de recherches historiques Rhône-Alpes (LARHRA), Radio France, France Télévisions et l'Institut national de l'Audiovisuel.

Cette journée intervient dans le cadre de la reprise du classement, aux Archives nationales, du fonds de l'ORTF, alors que les chaînes emblématiques de Radio France (France Culture, France Inter, France Musique) viennent de fêter leur cinquantième anniversaire.

Il s'agira de dresser l'état des lieux de la conservation, de la collecte et du classement des sources afin d'ouvrir la réflexion sur leur exploitation dans les domaines actuels de la recherche, qui couvrent autant l'histoire des médias et des sciences de l'information que l'histoire des politiques culturelles.

Entrée libre

Contact

clotilde.le-calve@culture.gouv.fr
decas.an@culture.gouv.fr

Journée d'étude organisée par

le département de l'Éducation,
de la Culture et des Affaires sociales,
Archives nationales

Métro ligne 13 Saint-Denis Université

Archives nationales

Site de Pierrefitte-sur-Seine
59 rue Guynemer
93383 Pierrefitte-sur-Seine
www.archives-nationales.culture.gouv.fr



Archives nationales (19910120/1).
Programme illustré de l'inauguration de la Maison de l'ORTF (14 décembre 1963).



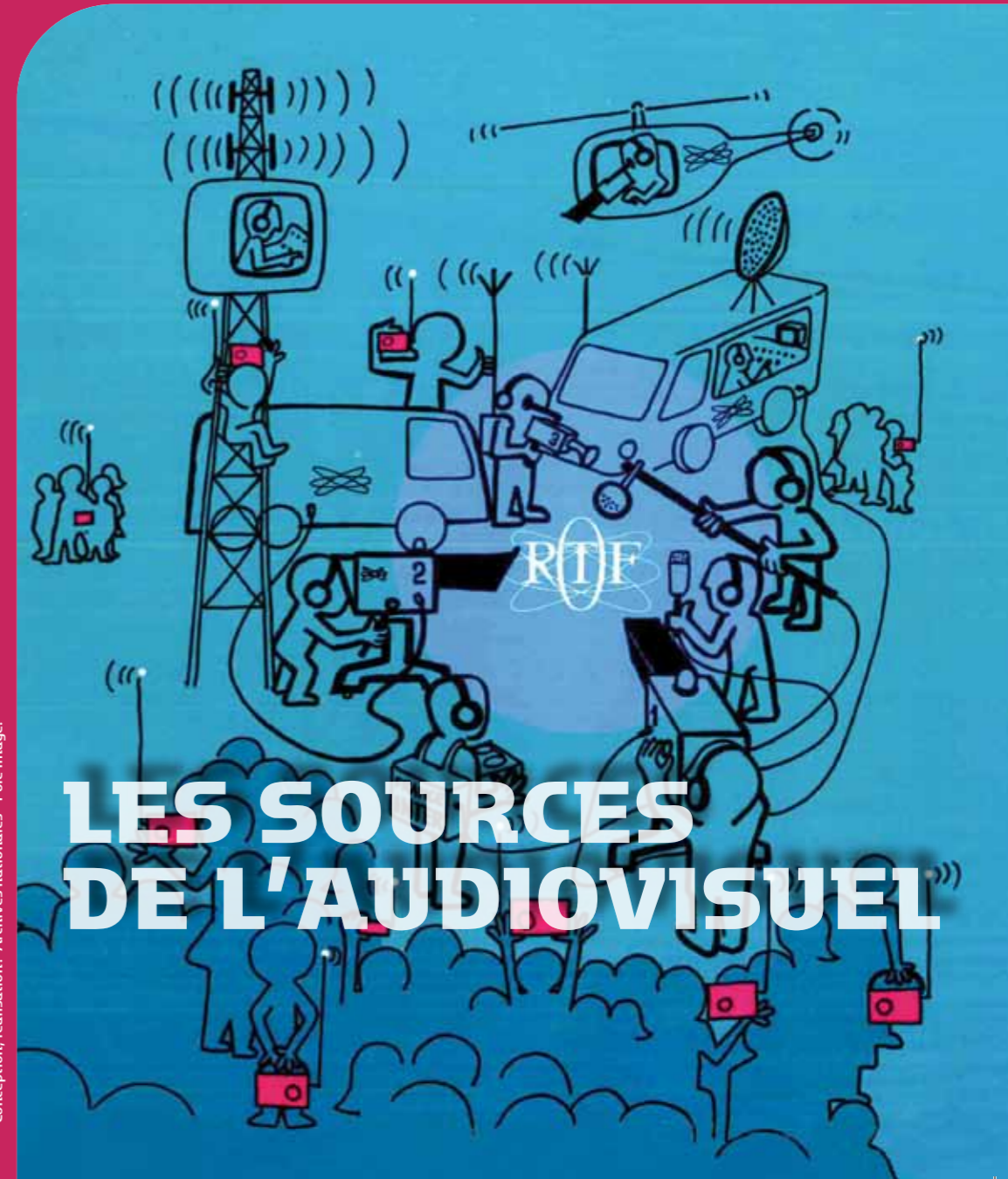
Archives écrites et Musée de Radio France (1165W3).
Dépliant (1972).



Archives nationales (20100560/58 - fonds INA).
Carte de vœux (1998).



Conception, réalisation: Archives nationales - Pôle image.



LES SOURCES DE L'AUDIOVISUEL

ARCHIVES NATIONALES PIERREFITTE - SUR - SEINE

Journée d'étude du 9 octobre 2014

9h00 **Accueil des participants**

9h15 **Ouverture**
par N.,
directeur des Archives nationales,
et par Jean-Noël JEANNENEY,
professeur émérite à Sciences Po,
ancien ministre

Première session :
**Les sources conservées
aux Archives nationales**
sous la présidence de Jean-Noël JEANNENEY,
professeur émérite à Sciences Po, ancien ministre

9h30 **Les fonds de l'audiovisuel public
et privé conservés
aux Archives nationales :**
une richesse méconnue à disposition,
par Clotilde LE CALVÉ et Louise GAILLARD,
Archives nationales

9h50 **Pour une histoire politique
et technique de l'audiovisuel :**
**les archives du ministère des Postes
et Télécommunications
aux Archives nationales,**
par Charlotte LEBLANC,
Archives nationales

10h10 **Actualités de la collecte :**
**retours d'expérience
du classement des archives
de France TV Numérique
et de France Media Monde,**
par Vincent BOUAT et Manuel TOULAJIAN,
Mission des archives du ministère
de la Culture et de la Communication

10h30 **Discussion**

10h50 **Pause**

Deuxième session :
**Les archives
de l'audiovisuel public**

11h10 **Les archives institutionnelles
du groupe Radio France,**
par Cécile de DAVID BEAUREGARD
Aurélié ZBOS et Anne BRIQUELER,
Archives écrites
et Musée de Radio France

11h30 **L'inaTHEQUE : des sources
d'archives écrites et audiovisuelles
organisées pour la recherche,**
par Agnès de LENS et Corinne GAUTHIER,
Institut national de l'audiovisuel

11h50 **De l'éclatement de l'ORTF à France
Télévisions : des fonds d'archives
à l'image des transformations
de la télévision publique,**
par Paul DESFONTAINES,
Archives de France Télévisions

12h10 **Discussion**

12h30 **Pause déjeuner - Visite du site**

Troisième session :

**Écrire l'histoire de la radio
et de la télévision**

sous la présidence de Catherine MÉROT,
responsable du département
de l'Éducation, de la Culture
et des Affaires sociales

14h00 **Les contours d'un champ : sources
et archives pour les recherches
sur la radio et la télévision,**
par Évelyne COHEN,
École nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques,
université de Lyon

14h20 **Quels usages des sources écrites
et audiovisuelles en tant que
producteur-présentateur
d'une émission d'histoire à la radio ?,**
par Emmanuel LAURENTIN,
France Culture

14h40 **L'écrit au cœur de l'histoire de RTL
(l'archive, la presse écrite,
le livre de souvenirs)**
par Denis MARÉCHAL,
Institut national de l'audiovisuel

15h00 **Pour une histoire sociale
et culturelle de l'audiovisuel
en France : la radio et la télévision,
spectacles ou loisirs ?,**
par Pascale GOETSCHÉL,
université
de Paris I-Panthéon-Sorbonne

15h20 **Discussion**

15h40 **Pause**

Quatrième session :

**Les médias au cœur
des sciences de l'information
et des sciences politiques**

sous la présidence d'Évelyne COHEN,
École nationale supérieure des sciences
de l'information et des bibliothèques,
université de Lyon

16h00 **Pour une histoire
des téléspectateurs :**
**les publics de la télévision
dans les archives de l'ORTF,**
par Géraldine POELS,
université de Versailles-
Saint-Quentin-en-Yvelines

16h20 **Mesures des audiences,
audiences des mesures,**
par Cécile MEADEL,
École des mines de Paris

16h40 **Comment un chercheur
en sciences de l'information
et de la communication peut-il
mobiliser les archives
de la télévision ?,**
par Marie-France CHAMBAT-HOUILLOIN,
université
de Paris III-Sorbonne nouvelle

17h00 **La communication politique
et sa trace : confronter documents
audiovisuels et archives écrites,**
par Pierre-Emmanuel GUIGO,
Sciences Po Paris

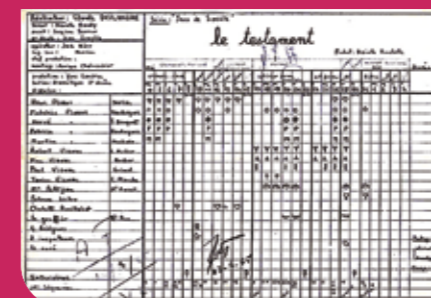
17h20 **Discussion**



Archives nationales (19890536/16).
Studio mobile de France 3 couleur
à Toulouse [années 1960].



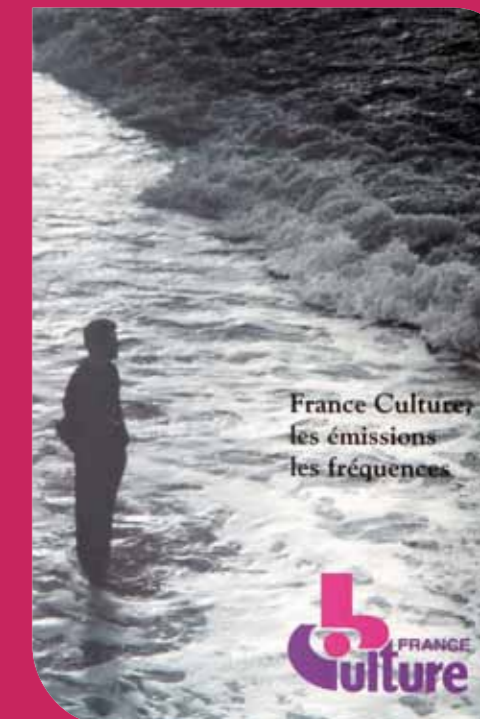
Archives nationales (20060359/1). Affiche ORTF (1969) © AN.



INA (AR E ORI 00012290 INA 005,
Fonds Danielle Hunebelle).
Plan de tournage de l'émission
« Le testament » (avril 1965).



Archives France-Télévisions (FTV/2/2012/0048).
Lancement de la « 3^e chaîne couleur » (31/12/1972) ©FR3.



Archives nationales (19940737/5).
Plaquette des programmes [1983] © Photo : Gérard Drescher.



francetélévisions

*Direction des Affaires Immobilières et des Moyens Généraux
Service Archives*

Journée d'étude du 09/10/2014 : Les sources de l'Audiovisuel

***De l'éclatement de l'ORTF à France Télévisions : des fonds d'archives à l'image des transformations de la télévision publique
(Paul Desfontaines, responsable du Service Archives France Télévisions)***

Eclatement de l'ORTF en 1974, naissance des Sociétés Nationales de Télévision, création ou intégration de chaînes, privatisation, rapprochement, présidence commune, déménagements, constitution d'un groupe, et enfin fusion en une société unique en 2009: autant de transformations dans l'organisation et le périmètre de la télévision publique, qui déterminent et façonnent les fonds d'archives gérés aujourd'hui par France Télévisions.

Ils sont en effet divers et complexes dans leur composition et leur exploitation car hérités de fonctionnements et de gestion des archives (ou absence de gestion) différents. Mais la réorganisation en cours depuis 2010 est l'occasion de rationaliser et harmoniser les procédures d'archivage, ainsi que de découvrir (ou redécouvrir) et mettre à disposition des fonds riches et ouverts.

Tout d'abord, afin de mieux comprendre la manière dont se sont constitués ces fonds, voyons quelle a été la gestion des archives de la télévision publique au gré de ses transformations, avant de s'intéresser plus concrètement au contenu des fonds.

I. La gestion des archives de la télévision publique au gré de ses transformations

L'organisation de la télévision publique après la fin de l'ORTF ne se caractérise pas par une grande stabilité.

1. Eclatement de l'ORTF et création des Sociétés Nationales de Télévision (1974)



francetélévisions

La loi du 07 août 1974 prévoit le démantèlement de l'ORTF le 31/12/1974, et la création à sa suite des Sociétés Nationales de Télévision : Télévision Française 1, Antenne 2 et France Régions 3. Ces changements structurels entraînent le versement aux Archives Nationales d'une grande partie des archives de l'Office, que Clotilde Le Forestier a décrites dans son intervention. Il est à noter que dans les documents de France Télévisions, nous n'avons jamais trouvé de trace de l'organisation des archives de l'ORTF ni de mention de la structure qui y était dédiée.

A la suite de l'éclatement, l'organisation de la télévision publique connaît de nombreuses variations, dont voici les principales : FR3 garde dans un premier temps l'activité de radio régionale, puis la transfère à Radio France en 1982, et de même l'activité DOM-TOM passe de FR3 à RFO, créée en 1983. TF1 est privatisée en 1987, et en 1994 est créée La Cinquième, « télévision du savoir et de la connaissance ». Durant toute cette période, il n'y a dans les sociétés nationales de télévision pas de gestion organisée des archives. Dans les anciennes sociétés qui constituent aujourd'hui France Télévisions (ce qui exclut TF1), il n'y a pas de structure dédiée à cela, ce sont les services généraux qui traitent tant bien que mal le problème. A cela, plusieurs « solutions » : soit on accumule les fonds dans des locaux disponibles des sites (en général pas ceux qui offrent les meilleures conditions de conservation), en pratiquant l'élimination plus ou moins hasardeuse lorsque l'on a besoin de place, soit on éloigne les archives dans des locaux distants, soit enfin on stocke chez des prestataires spécialisés ou non, en tout cas sans vraie logique de description et de gestion du cycle de vie du document (c'est le cas pour Antenne 2 dès 1979).

2. Les rapprochements des télévisions publiques (1989-2009)

A partir de la fin des années 80 un mouvement de rapprochement des chaînes de télévision publique se dessine. Une présidence commune à Antenne 2 et FR3 est instituée en 1989 afin de l'amorcer, puis la création des marques « France Télévision », « France 2 » et « France 3 » renforce la cohérence, même si « France Télévision » n'a pas encore d'existence juridique, ce qui sera le cas en 2000 avec la création de la holding du même nom. Enfin, le groupe



francetélévisions

s'étoffe en intégrant La Cinquième en 2000 (qui deviendra France 5 en 2002) et RFO en 2004.

Cela se matérialise dans le même temps par un rapprochement géographique : un siège commun accueille France 2 et France 3 en 1998. Les 2 chaînes quittent donc l'avenue Montaigne et le Maison de la Radio pour la Maison de France Télévision dans le 15^{ème} arrondissement de Paris.

C'est là l'occasion d'une réflexion sur l'aspect archives des déménagements, mais en tant que problème à régler, sans vision à plus long terme. Une étude est confiée à un cabinet de conseil pour la question des archives et le choix d'un prestataire d'externalisation. Une mission archives est créée dans chaque chaîne, et Jocelyne Le Blanc qui avait été nommée à France 3 parvient à la pérenniser grâce à l'installation d'une procédure, de bonnes pratiques, des résultats et des preuves de l'efficacité et de l'utilité d'une gestion rationnelle des archives. Le service archives de France 3 est donc réellement créé en 2000, et passe de 1 à 5 collaborateurs à la fin des années 2000. Il est chargé essentiellement de l'archivage au Siège (environ 900 collaborateurs France 3), mais aussi d'opérations ponctuelles dans les stations régionales.

3. La société unique France Télévisions (2009)

La loi relative au « nouveau service public de la télévision » organise la fusion-absorption et transforme le groupe en une entreprise commune : elle dissout et regroupe les entités France Télévisions (la holding, à laquelle un « s » a été ajouté en 2002), France 2, France 3, France 5, RFO, les Groupements d'Intérêt Economique et certaines filiales. C'est la fin des sociétés par chaîne, et les archives des ex-chaînes et ex-sociétés deviennent de fait archives France Télévisions.

Le service de France 3 (le seul constitué au sein du groupe) prend la gestion de toutes les archives France Télévisions : cela passe par la récupération des informations, des inventaires éventuels, des locaux de stockage, des prestataires.

Les objectifs poursuivis depuis 2009-2010 sont donc les suivants : l'extension des procédures d'archivage à tous les secteurs de l'entreprise, l'harmonisation et la rationalisation de la gestion des documents, la sensibilisation de



francetélévisions

personnels non initiés, la persuasion, la collecte dans les ex-sociétés ou services, la reprise des fonds précédemment « versés ».

Le périmètre d'activité de l'ancien service archives de France est donc considérablement étendu : on passe de 3 000 collaborateurs à France 3 (Siège + Régions) à 10 000 collaborateurs pour France Télévisions, avec comme mission l'archivage des sites parisiens (3 à 4 000 collaborateurs) mais aussi des interventions régulières dans les réseaux France 3 et Outre-Mer. Quant aux moyens humains, le service est doté d'un collaborateur supplémentaire par rapport à l'époque France 3.

Pour conclure cette présentation des évolutions de la gestion des archives, voici quelques éléments et chiffres résumant l'activité actuelle du service archives de France Télévisions :

- rattachement à la Direction de l'Immobilier et des Moyens Généraux
- 5 permanents
- 12,8 kml archivés, en interne et en externe (4 prestataires)
- 800 ml de versements en 2013 (80% de papier et 20% de supports vidéos) et 250 ml d'éliminations
- 1 500 articles communiqués en 2013

Mais intéressons-nous maintenant au contenu des fonds gérés, à ce qui fait leur spécificité.

II. Les fonds d'archives France Télévisions

1. Des fonds d'archives d'entreprise

France Télévisions est une société anonyme de droit privé, mais dont l'actionnaire unique est l'Etat. Elle est donc structurée totalement comme une entreprise, ce n'est pas une administration. Les ex-sociétés nationales étaient elles aussi déjà des entreprises, donc les fonds, même les plus anciens, sont vraiment structurés comme des fonds d'archives d'entreprise. On y retrouve donc toutes les fonctions stratégiques et de support caractéristiques des sociétés : direction, finances, RH, juridique, instances sociales, ...



francetélévisions

Ces directions sont souvent les plus productrices d'archives, telles que les dossiers de gestion du personnel, les documents de comptabilité, de gestion, les dossiers de Conseil d'Administration ou de Comité d'Etablissement, les dossiers stratégiques de direction, la communication institutionnelle, etc... Tous ces documents permettent certes de retracer le fonctionnement, les évolutions de toute entreprise, mais ne portent pas en eux ou assez peu la spécificité et le cœur de métier de France Télévisions : la télévision.

2. Des archives propres à l'activité audiovisuelle

L'activité de production et de diffusion de télévision génère en effet ses propres types de documents, et pas seulement sous format vidéo.

Il faut ici d'abord clarifier une confusion fréquente entre le rôle du service archives de France Télévisions et celui de l'INA : la collecte et la conservation de ce qui est diffusé à l'antenne est la vocation de l'INA. Nous conservons pour notre part les documents produits en amont ou en aval de la diffusion des programmes: production, communication, réactions téléspectateurs, par exemple, même s'il nous arrive de compléter les collections de l'INA par du matériel qui peut avoir été conservé chez nous pour les besoins des services (ce fut le cas par exemple récemment quand nous avons pu combler des lacunes dans les collections INA du « Cercle de Minuit » et « Des Mots de Minuit »).

Voici quelques exemples de ces documents propres à l'activité audiovisuelle

- le dossier de production : il retrace toute la préparation, la construction, le tournage d'un programme ;
- le dossier de programmes évoque quant à lui plus l'élaboration éditoriale avant et pendant la production (projet, choix éditoriaux, produit définitif) ;
- la communication autour des programmes génère également divers documents : dossier de presse, communiqué de presse, revue de presse, photographies... ;
- les supports vidéo de travail des équipes de production : rushes (images brutes) de magazines comme Thalassa, FPR ou DRDA, images tournées pour des sujets mais conservées en vue de



francetélévisions

réutilisation. Ces bandes représentent des volumes assez importants et des consultations fréquentes.

Il existe donc dans les archives de France Télévisions une grande variété des types de documents et de supports liés à l'activité de production et de diffusion de télévision.

3. Des fonds complexes, mais riches et ouverts

Enfin, en essayant de synthétiser ce qui a été évoqué, on peut caractériser ainsi les fonds d'archives gérés par France Télévisions : complexité, richesse et ouverture.

Ce sont des fonds complexes : ils sont composés des archives de différentes sociétés pour ce qui concerne les documents antérieurs à 2009-2010, puis de celles de la société unique. Ils sont donc de fait héritiers de l'histoire de la télévision publique depuis 1974 et de ses nombreux changements d'organisation et de périmètre comme nous l'avons vu précédemment. Mais également hérités de pratiques différentes vis-à-vis des archives, d'une gestion ou absence de gestion des archives avant 2009 créant des disparités, d'inventaires de format et de qualité inégaux. Une des conséquences est que les recherches et accès aux documents s'en trouvent parfois compliqués et peuvent ressembler à une enquête ou un jeu de pistes.

Mais au-delà des ces difficultés de gestion et d'orientation dans les fonds, l'essentiel est bien que ce soient des fonds riches : ils retracent à la fois l'histoire de la télévision publique dans son organisation, son fonctionnement, sa stratégie, mais aussi permettent d'éclairer et d'accompagner les programmes diffusés. A titre d'exemple, pour l'émission littéraire de référence « Apostrophes », on dispose d'un fonds comprenant 1 dossier de production par émission (préparation, déroulement, documentation, revue de presse, ...), auquel s'ajoute un fonds de photographies (un reportage photo en plateau pour chaque émission de 1975 à 1990). De même pour émission « Les Dossiers de l'écran ». Ce type de sources vient compléter les collections de diffusion de l'INA, et peut donner un éclairage nouveau, un autre angle sur les programmes, leur contexte et leur perception.



francetélévisions

Enfin, ce sont des fonds qui ont vocation à être ouverts: la réorganisation de France Télévisions et la reprise des fonds des différentes ex-sociétés a permis de découvrir des fonds ignorés, ou d'en reprendre d'anciens qui deviennent donc disponibles : c'est surtout vrai pour les fonds Antenne 2, qui comportent les documents les plus anciens et des émissions particulièrement emblématiques comme celles précédemment citées. Ces fonds sont donc maintenant identifiés, localisés et donc consultables, même si beaucoup restent à reprendre.

Dans cette même volonté d'ouverture, le service archives de France Télévisions a souhaité développer des liens avec, la Mission archives Ministère de la Culture et de la Communication (qui exerce le contrôle scientifique et technique de l'Etat sur nos archives), et avec les Archives Nationales (destination légale de nos archives définitives). Il n'y avait auparavant pas de relations, mais depuis 2013 ces liens ont favorisé l'ouverture du service et de son activité, en lui donnant une plus grande visibilité auprès des autres professionnels, et auprès du public puisque les Archives Nationales orientent vers France Télévisions des chercheurs sur sujets pour lesquels nous sommes susceptibles d'avoir des sources, et enfin nous projetons de débiter les versements aux Archives Nationales, notamment des fonds des présidents de FR3, ce qui leur donnera une accessibilité beaucoup plus large.

Nos fonds sont donc volontiers ouverts à la recherche, dans le cadre des règles de communicabilité. Il y a en effet de nombreux thèmes à explorer : la communication institutionnelle et comment elle reflète les grandes orientations de l'entreprise et les décisions de l'Etat, la communication autour des programmes et les évolutions dans la manière de promouvoir les programmes, les réactions des téléspectateurs (à travers les courriers, ou le travail des médiateurs de l'information et des programmes), les différentes thématiques traitées dans les programmes et comment elles peuvent refléter une époque, ...

La télévision publique, objet de nombreux changements depuis la fin de l'ORTF, a donc des fonds d'archives qui lui ressemblent et la reflètent : complexes mais singuliers. Et la réorganisation de France Télévisions est l'occasion de découvrir (ou



francetélévisions

redécouvrir) et de mettre à disposition des fonds riches et ouverts à de nombreux champs de recherches dans diverses disciplines.

© Paul Desfontaines, octobre 2014. Toute reproduction interdite sans autorisation de l'auteur.